

## **Compte rendu du Conseil des écoles de Saillans**

### **du 23 novembre 2020**

**Présents :** Alcamo Catherine, Boutet-Martin Sylvie (directrices des écoles) ; Girain Muriel, Thomas Soazig, Puente Sarah, Ponton Betty, Migheli Joëlle, Migheli Maurice (enseignants) ; Boilloz Mikaël, Sellier Raphaële, Skubich Joël, Garcia Olivier, Zanolli Sonia (parents délégués) ; Roux Sylvie (responsable des services SIVU) ; Brocard François (maire de Saillans), Baldéranis Dominique (présidente du SIVU et 1<sup>ère</sup> adjointe Saillans), Annette Gueydan (élue Saillans), Gouirand Galadrielle (vice-présidente du SIVU et élue Aubenasson), Isabelle Chanvillard (vice-présidente du SIVU et élue Espenel)

**Excusés :** Misiurny Olivier (IEN) ; Martinez Camille, Lecapelain Marion (enseignantes) ; Acker Amélie, Gramond-Poncet Annick (ATSEM) ; DIAZ Raphaël, DOMENACH Raphaël, COLLIN Guilhem (parents délégués maternelle) ; Kerr-Garnier Céline et LARCHER Virginie (parents délégués élémentaire) ; RIOU Mélanie (remplaçante) ; Allemand Roger (maire de Véronne)

Le Conseil d'écoles (CE) censé démarrer à 18h45 en visioconférence démarre en fait à 19h. Un petit groupe est présent à la mairie pour accueillir ceux qui ont annoncé ne pas pouvoir se connecter de chez eux. D'autres délégués de parents, non prévus, sont venus pour assister au conseil en mairie, Mme Alcamo les a invités à occuper une autre salle afin de pouvoir respecter le format prévu et les règles sanitaires.

Mme Boutet-Martin rappelle le fonctionnement lié à la visioconférence et les règles du conseil d'école.

Le secrétaire de séance assiste les directrices et contresigne le PV du conseil d'école, c'est un membre du conseil et ce soir c'est Muriel Girain. Les parents délégués pourront relire et apporter d'éventuels compléments à ce PV, Mr Boilloz s'engage au nom des délégués à le faire rapidement dès réception.

#### **1) Présentation des équipes et effectifs de l'année en cours**

**Maternelle :** 59 élèves répartis dans 3 classes : Joëlle 19, Maurice 17, Catherine 20

- classe de Joëlle : 3 TPS, 7 PS et 7 GS – ATSEM : Karine Poirée (remplacée)
- classe de Maurice : 4 PS, 9MS et 5 GS – ATSEM : Annick GRAMOND-PONCET
- classe de Catherine : 2 TPS, 6 PS, 3MS et 9 GS – ATSEM : Amélie ACKER

**Elémentaire :** 108 élèves étaient prévus en fin d'année dernière, mais certaines familles n'ont pas pu réaliser leur projet et nous avons commencé l'année avec 102 élèves. Depuis, nous avons eu 3 inscriptions, et à ce jour l'école compte 105 élèves.

Les effectifs se répartissent ainsi :

Cycle 2 : 57 élèves : 14 CP – 31 CE1 – 12 CE2

Cycle 3 : 48 élèves : 29 CM1 et 19 CM2

5 classes dont 2 multi niveaux :

- Classe de Soazig Thomas et Marion Lecapelain (CP/CE1) : 14 CP et 7 CE1 = 21 élèves
- Classe de Muriel Girain (CE1) = 24 élèves
- Classe de Sylvie Boutet-Martin et Camille Martinez (CE2/CM1) : 12 CE2 et 7 CM1 = 19 élèves
- Classe de Betty Ponton (CM1) = 22 élèves
- Classe de Sarah Puente (CM2) = 19 élèves

2 élèves de l'école ont besoin d'une aide humaine pour progresser, Marion Bret et Philippe Dulong interviennent auprès d'eux en tant qu'AESH.

Les écoles sont épaulées par le Réseau d'Aides du Diois, avec la présence de Sylvie Suchet, enseignante spécialisée (Maitre E), et la nomination de Raphaëlle Joseph-Tessier, psychologue scolaire en remplacement de Christine Chaffois.

En ce moment, Martine Livache, enseignante en Français Langue Etrangère, intervient également à l'école auprès d'un élève allophone arrivé en CE2 un peu avant les vacances de la Toussaint.

Toutes ces personnes remercient la mairie pour le prêt et l'aménagement d'une salle réservée à ces activités dans l'ancien appartement.

Les écoles accueillent depuis début octobre une jeune en service civique, Lhénnaëlle MORALES-LESAGE qui intervient en soutien des enseignants et réalise quelques tâches administratives.

Cette semaine, une deuxième jeune en service civique, Bertille Charlot, commence son contrat et sera investie des mêmes tâches. C'est une chance pour les écoles en ce contexte très particulier.

En ce début d'année, nous avons peu vu les remplaçantes rattachées à l'école élémentaire, Mélanie Riou et Audrey Vantrimpont.

John, assistant d'anglais intervient dans les classes le mardi en co-intervention avec l'enseignant.

En maternelle, 2 ATSEM absentes dès le 2 / 11 : Mme Alcamo remercie la mairie pour sa réactivité pour trouver des remplaçantes.

## **2) Vote du règlement intérieur des écoles et de l'organisation du temps scolaire**

### Rappel des membres de droit prenant part au vote pour chaque école :

Les directrices d'école, le maire ou son représentant, la conseillère municipale chargée des affaires scolaires, les enseignants (ou les remplaçants s'il y a lieu), un enseignant du RASED, les représentants des parents d'élèves élus titulaires (ou leur remplaçant en cas d'absence). Les autres membres ont une voix consultative et ne votent pas. Nombre de votants : 6 pour la maternelle et 11 pour l'élémentaire.

**Règlement intérieur :** Mr Boilloz (parent délégué) demande de préciser le terme « titre exceptionnel » de la dernière phrase de l'article 2 - Fréquentation et Obligation scolaire : « *Le directeur d'école peut toutefois, à titre **exceptionnel**, accorder des autorisations d'absence sur demande écrite des familles.* ». Mme Boutet-Martin précise que ce caractère exceptionnel sous entend des motifs familiaux (mariage, décès ...).

Rien à modifier ; mais en raison de la crise sanitaire, les horaires sont modifiés selon les préconisations du protocole sanitaire. Voté à l'unanimité.

**Organisation du temps scolaire :** l'organisation du temps scolaire (sur 4 jours ou 4 jours et demi) relève de la compétence de l'IA-DASEN. L'organisation choisie il y a 3 ans convient aux enseignantes des 2 écoles et à la mairie. Rappel : matinées de 8h30-12h et après-midi de 14h-16h30. Mr Skubich, demande cependant si les horaires seront figés pour les trois ans à venir ou s'il sera possible de les modifier à la marge (5 à 10 mn). Ceci afin de pouvoir s'adapter à des éventuelles réorganisations du temps de cantine (double service par ex ....). Mme Boutet-Martin et Mme Baldéranis répondent qu'effectivement, cela n'est pas bloquant et que des modifications à la marge sont possibles, si la durée des temps scolaires est maintenue.

Ainsi, tous souhaitent reconduire cette organisation, cela doit être voté :

**Vote de la reconduction de l'organisation du temps scolaire pour l'école maternelle de Saillans :**

Ecole maternelle Diane LOMETTO, RNE 0260941g, en date du 23/11/2020 :

votes pour : 6 (unanimité) – 0 vote contre – 0 vote abstention

**Vote de la reconduction de l'organisation du temps scolaire pour l'école maternelle de Saillans :**

Ecole élémentaire Diane LOMETTO, RNE 0260381y, en date du 23/11/2020 :

votes pour : 11 (unanimité) – 0 vote contre – 0 vote abstention

### **3) Point sur les règles sanitaires**

Nous avons commencé l'année scolaire 2020/2021 avec un protocole sanitaire allégé par rapport à la fin d'année précédente. Les groupes pouvaient se mélanger en récréation et au sein d'un même groupe classe, le respect de la distanciation sociale pouvait être allégé.

**Depuis lundi 2 novembre**, rentrée des vacances de la Toussaint, c'est un nouveau protocole renforcé qui est appliqué dans toutes les écoles, avec pour les enfants de plus de 6 ans (ou dès leur inscription à l'école élémentaire) le port du masque obligatoire.

Ce protocole est également plus contraignant en terme de distanciation sociale entre les différentes classes ce qui a conduit à une nouvelle organisation avec horaires et lieux d'entrée et de sorties différents selon les groupes, récréations dans des espaces différents et décalées, augmentation de la désinfection des locaux pendant les temps de récréation.

Tous les parents ont reçu les modalités d'accueil des élèves et nous les remercions pour leur capacité d'adaptation, les enseignants ont bien conscience des difficultés que cela occasionne, notamment pour ceux qui ont plusieurs enfants à déposer/rechercher.

La municipalité a mis des moyens supplémentaires pour la désinfection des locaux plusieurs fois par jour.

Ce protocole sanitaire se double en ce moment et jusqu'à nouvel ordre du placement des écoles en plan Vigipirate renforcé. A ce titre, un adulte de l'école surveille toujours l'entrée et la sortie des élèves, seuls les intervenants habituels de l'école sont autorisés à venir y travailler. Chacun doit se montrer vigilant sur ce qui se passe aux abords de l'école.

Mr Boilloz souhaite évoquer le port du masque obligatoire et les sentiments des parents à ce sujet. Il précise qu'un collectif « contre le port du masque » s'est constitué indépendamment de l'équipe des délégués de parents d'élèves.

Les délégués de parents d'élèves ont réalisé un sondage sur le port du masque. Suite à la question : *"Etes-vous pour ou contre le port du masque pour les enfants de l'école de Saillans?"*, 91 personnes ont répondu :

4 sont pour le port du masque à l'école élémentaire

3 sont pour et leur enfant n'ira pas à l'école si les autres enfants ne portent pas le masque

51 sont contre le port du masque à l'école élémentaire mais confient quand même leur enfant à l'école

25 sont contre et envisagent d'autres alternatives comme de ne pas confier leur enfant à l'école ou de l'envoyer sans masque

8 n'ont pas d'avis tranché sur la question: masque ou pas masque, l'important est que leur enfant aille à l'école.

Ainsi, 83 % des exprimés sont contre.

Il est précisé que ces résultats ont été diffusés par courrier à l'inspecteur en lui demandant de se saisir des résultats. L'équipe enseignante et la mairie étaient en copie de ce courrier. L'ensemble des parents ont reçu ces résultats par mail.

Comme il s'était engagé au préalable, Mr Brocard précise que la mairie a relayé ce courrier sans jugement ni commentaires, en sous préfecture, aux députés, aux sénateurs et à l'association des maires de France.

Mr Boilloz relaie le vécu des enfants vis à vis du masque, recensé par le collectif « contre le port du masque ». Ce retour met en avant des difficultés émises par les enfants auprès de leurs parents : buée due à la combinaison lunettes/masque ; maux de têtes, gênes respiratoires, manque de motivations, peur de mal faire ....

Mme Baldéranis remercie les délégués de parents de leur posture de représentativité et souligne les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants en cette période.

Ensuite, Mr Skubich lit un message préparé par le collectif « non au port du masque », pour ce conseil d'école (cf pièce jointe).

Une demande concernant le sport ressort de ce courrier et d'autres parents ne faisant pas partie du ce collectif.

Mme Boutet-Martin explique dans quelles conditions sont réalisées les activités sportives : pas de stade car pas de regroupements des classes et Vigipirate, pas de sport en salle de motricité car utilisée exclusivement par la maternelle, pas de sports de contact, certaines activités autorisées sans masque, mais en respectant une distanciation d'environ 2 mètres (endurance, athlétisme...). Par conséquent, chaque classe fait sport sur le city en respectant le mieux possible ces règles très contraignantes.

Mme Ponton ajoute que le temps consacré au sport est annualisé.

Par ailleurs les écoles ont un projet rugby sur les périodes 3, 4, 5. Mme Boutet-Martin explique que les enseignants font du mieux possible pour que tous les programmes de tous les enseignements soient respectés et que le choix de l'équipe en cette période de l'année est de se concentrer sur les activités d'arts plastiques liées à Noël qui prennent beaucoup de temps.

#### 4) Projets

En transition avec le point précédent, l'équipe enseignante souhaite que les enfants puissent tant que possible poursuivre les activités habituelles prévues sur l'année :

☐ Échanges de services cycle 3 et Anglais avec John (assistant d'anglais) : ce sont des co-interventions, c'est-à-dire que les 2 adultes se répartissent les tâches, John apporte notamment son accent et l'aspect culturel de la langue.

☐ Marché de Noël / plantation de bulbes :

Cette année nous avons planté des bulbes pour décorer les tables à Noël, nous confectionnerons aussi différents objets en nous appuyant sur la créativité des enfants et réaliserons des pâtisseries à vendre pour le marché du 13/12.

☐ Pour Noël, Les petites Canailles avaient proposé d'offrir aux enfants une séance de cinéma. Vu le contexte sanitaire, ce n'est plus possible. Aussi, des festivités seront organisées par les enseignants au sein de chaque classe, afin de marquer le « coup » en cette fin de période.

☐ Intervention rugby en P3/P4 et P5 et jeux collectifs au stade :

En partenariat avec le club de rugby de Die, un cycle rugby est prévu pour tous les élèves des 2 écoles (selon l'évolution des contraintes sanitaires) en plus des activités prévues en ces périodes de pratique des jeux collectifs.

☐ Classe découverte : elle est normalement proposée tous les 3 ou 4 ans selon les cohortes. Cette année elle s'adressera (si elle a lieu) aux élèves de CE2, CM1, CM2, et ce sera une classe de mer. (suivi Vendée globe, lien avec géographie/sciences, projet d'écriture, lectures sur le thème)

Le projet est en cours de rédaction et ne verra le jour que si des conditions sanitaires acceptables sont en vigueur au printemps prochain. Le budget est validé. En raison du coût financier, il n'y a pas de chorale prévue l'année du voyage.

☐ Aménagement des cours de récréation et Végétalisation des cours d'écoles :

Mme Boutet-Martin présente le projet 1 arbre = 1 classe, ce projet est lié avec le projet Biovallée sur la plantation de 10 000 arbres sur les espaces communs. Ces plantations auront pour but d'ombrager le city-stade et le jardin d'enfants, utilisés comme cours de récréation.

Dans le cadre de ce projet, 4 arbres ont déjà été plantés par la maternelle au printemps 2020 dans le village. Et les enseignants envisagent une suite.

Pour l'aménagement des cours, le projet pourrait démarrer d'abord sur la maternelle : Mr Migheli explique que l'idée est de rendre la cour plus vivante pour tous les êtres vivants : Repenser les espaces, la récupération de l'eau, remettre un peu de « sauvage » dans cette cour... L'idée n'est pas d'équiper avec du neuf et du coûteux mais de « revisiter » l'existant.

Mr Boilloz rappelle que deux mamans, (hors délégués de parents d'élève), sont volontaires pour l'élaborer avec l'équipe enseignante : recherche de financement, plan d'aménagement. Il est précisé que ce projet peut bénéficier de financement de l'agence de l'eau, en lien avec une « perméabilisation » des sols.

Les délégués de parents d'élèves se montrent très enthousiastes vis-à-vis de ce projet et sont volontaires pour être associés aux différentes réflexions. Ils remercient d'ailleurs Mr Migheli pour ces propositions.

Mme Boutet-Martin ajoute qu'en ce qui concerne la cour de l'élémentaire, il faudra anticiper sur d'éventuels travaux d'agrandissement à moyen terme, et que si la végétalisation de la cour paraît un projet très intéressant et faisable, il ne faut pas s'engager sur des projets trop coûteux. De plus,

elle rappelle qu'il sera compliqué d'engager la réflexion rapidement car le temps de l'équipe enseignante est déjà mobilisé par la mise en œuvre des contraintes sanitaires et les projets en cours cités plus haut.

Mme Alcamo fait remarquer que l'absence des vélos dans la cour (en raison des contraintes sanitaires) a engendré une nouvelle créativité des élèves pendant la récréation.

Mme Baldéranis rappelle que la municipalité est partie prenante mais qu'il y a aussi des projets plus urgents.

□ **Projet école numérique :** Une demande de matériel d'équipement des salles de classe (vidéoprojecteur) et des élèves (tablettes) a été faite conjointement avec la mairie, il permet de subventionner ces achats à hauteur de 50%.

Des travaux vont être réalisés pour que l'école puisse avoir accès à Internet. A ce jour nous n'avons pas de nouvelles de l'avancement du dossier mais le conseiller pédagogique en charge du dossier est confiant.

Avant de passer au sujet suivant, les enseignants des 2 écoles tiennent à remercier la mairie et ses agents techniques pour les travaux réalisés : estrade CP, étagères crochets, réparation panneau de basket etc.... qui facilitent le quotidien de tous les usagers des écoles.

## 5) Questions diverses

1. Information sur les démarches d'amélioration en cours, du service périscolaire/cantine SIVU :

Mme Baldéranis précise qu'une rencontre entre le SIVU et les délégués de parents a eu lieu ; les conclusions sont les suivantes :

- tout le monde s'accorde sur la nécessité de proposer davantage de formation et d'analyse de la pratique auprès des encadrants : modalité d'animation et d'encadrement des enfants. Le SIVU y travaille activement.

- la mise en place des 2 services de cantine (liés aux contraintes sanitaires de distanciation) s'avère une réussite pour le "bien vivre à la cantine". Tout le monde convient de la nécessité de conserver ces 2 services, le SIVU y travaille donc.

Mr Boilloz remercie les quatre membres du bureau du SIVU pour leur écoute et les démarches entreprises. Mme Baldéranis salue également à son tour le rôle des parents dans leurs remontées d'informations sur le vécu de leurs enfants et leur approche constructive.

2. Demande d'installation d'un nouveau toboggan et réflexion plus générale sur des équipements de jeux dans la cour de maternelle :

Mr Garcia, rapporte cette demande en précisant qu'il s'agit d'une demande de nombreux parents de maternelle.

Les jeux ont été supprimés car les installations étaient très abimées et dangereuses. Le revêtement de sol spécial jeux étant très onéreux, il est donc prévu par la mairie que de nouveaux jeux soient installés sans avoir à changer ce revêtement. Mme Baldéranis explique que des devis ont été demandés mais qu'il semble presque impossible que de nouveaux jeux soient installés avant la fin du printemps.

3. Proposition d'utiliser des chaussons en classes CP/CE1 et CE1 afin de faciliter le ménage :

Mr Skubich fait état de cette proposition portée par les parents.

Mme Thomas explique que les classes ne sont pas sales du tout (aucun des personnels de ménage ne s'est plaint), que par ailleurs les enfants passent déjà beaucoup de temps sur les contraintes sanitaires et que donc les enseignantes n'en voient pas l'utilité.

#### 4. Le port d'arme du garde ?

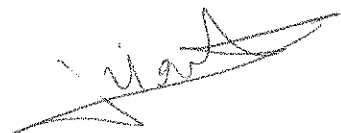
Suite aux remontées et aux échanges à ce sujet lors du conseil d'école du 22 juin 2020, Mme Sellier demande où en est-on de la réflexion de mise sous scellé de l'arme lors de ce temps d'accueil devant l'école (achat d'un coffre, modalités ...). Elles précisent que certains parents restent inquiets.

Comme l'avait déjà expliqué Monsieur le maire en juin, cela fait partie de son contrat d'embauche. De plus, il s'interroge sur la réelle existence d'un problème vis-à-vis des enfants ?


Les délégués de parents d'élèves précisent également que le garde rentre dans l'école avec son arme et que cette question est donc importante à traiter en conseil d'école. Il a en effet été amené à rentrer exceptionnellement à la demande des directrices dans le cadre de ses fonctions. Mr le maire a pris acte de la demande des parents.

La séance est levée à 20h35

La secrétaire de séance :  
Muriel GIRAIN



Les co-présidentes :  
Mesdames ALCAMO et BOUTET-MARTIN



Le message préparé par le collectif « non au port du masque », pour ce conseil d'école :

*« Nous sommes un groupe de parents inquiets de l'impact et des conséquences du port du masque pour nos enfants. Les actions du groupe sont destinées à questionner le port du masque à cet âge (partage d'informations, du vécu des enfants) et à faire entendre au gouvernement notre opposition. Pour ce conseil d'école, nous faisons une demande : serait-il possible de proposer plus de temps en extérieur aux enfants (sport ou sorties), ce qui leur permettrait d'avoir plus de temps sans masque tout en correspondant aux programmes de l'Éducation Nationale. Par exemple, certains sports semblent avoir été identifiés comme praticables, sans masque ni contact physique direct : athlétisme, jeux de raquettes, ultimate frisbee, parcours de santé, etc. Des parents sont prêts à donner de leur temps pour rendre cela possible. Par ailleurs, nous souhaitons vous informer que des parents de l'école participeront à la journée contre le port du masque à l'école primaire organisée ce vendredi 27 novembre dans la vallée de la Drôme. Ce jour-là, il est proposé aux familles de garder leurs enfants à la maison pour protester contre le port du masque à l'école. Les enfants absents seront comptabilisés et le chiffre transmis à l'académie de Grenoble. Nous sommes conscients que vous faites de votre mieux en cette période difficile et nous vous en remercions. Nous espérons poursuivre avec vous un dialogue constructif sur cette question. »*